EuroCaution
your dedicated team to build your projects

PROPOSITION D'ASSURANCE GARANTIE INFRASTRUCTURE **DEMANDE DE DEVIS**

Le présent questionnaire a pour but de collecter des informations par rapport à vos demandes et concernant le risque à faire assurer, afin de déterminer vos exigences et besoins et pouvoir vous proposer un contrat d'assurance cohérent avec ceux-ci.

Il est dès lors important que vous répondiez à ce questionnaire de façon complète, correcte, précise et sincère. A cet égard, nous attirons tout particulièrement votre attention sur le risque de sous-assurance, de sur assurance, de double assurance et de couverture inadéquate.

FORMULAIRE

Pour que ce document soit valide il devra être complété en totalité et accompagné des documents demandés.

Le document est à envoyer à info@eurocaution-benelux.com ou par email à votre personne de contact.

1. Vous connaitre

1.1 Identification du demandeur

Nom de la société

Numéro d'entreprise

Rue

Numéro

Code Postale

Commune

Site web

1.2 Coordonnées de la ou des personne(s) en charge de la relation

Nom

Prénom

Fonction

Tél. Fixe

Tél. Portable

E-Mail

Nom

Prénom

Fonction

Tél. Fixe

Tél. Portable

E-Mail

1.3 Pour quelle(s) société(s) de votre groupe sollicitez-vous nos services de distribution et de conseil ?

idem demandeur ○

Nom de la société

Numéro d'entreprise

Rue | Numéro

Code Postale | Commune

ET/OU

Nom de la société

Numéro d'entreprise

Rue | Numéro

Code Postale | Commune

1.4 Vous êtes actif dans les secteurs suivants

- ○ Promotion immobilière résidentielle
- ○ Promotion immobilière non-résidentielle
- ○ Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
- ○ Construction de routes et de voies ferrées
- ○ Construction de réseaux et de lignes
- ○ Construction d'autres ouvrages de génie civil
- ○ Démolition et préparation de sites
- ○ Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation
- ○ Travaux de finitions
- ○ Dépollution et autres services de gestion des déchets
- ○ Activités de marchands de biens immobiliers
- ○ Activités de sociétés holding inclus les so-ciétés de participation financière
- ○ Activités de fonds de placement et entités financières similaires
- ○ Activités d'assurance
- ○ Autre : Veuillez préciser votre code NACE :

1.5 Combien de projets résidentiels développez/construisez-vous par an ?

Nombre de projets	Nombre de résidences
Nombre d'appartements	Nombre de maisons individuelles

1.6 Quel est le montant net de votre chiffre d'affaires ?

Année en cours	
N - 1	N - 2

1.7 Liste des documents à transmettre

Pour chaque société identifiée dans le présent document, veuillez nous transmettre :

Document KYC : Know your customer :

- Un organigramme complet (jusqu'aux bénéficiaires ultimes) en amont et en aval de la société
- Une présentation de la société reprenant au minimum les projets réalisés et à réaliser
- Déclarations des bénéficiaires économiques
- Copie Carte d'identité des bénéficiaires économiques
- Copie Carte d'identité des administrateurs de la société

Information sur le chiffre d'affaires futur :

- Le carnet de commandes signées
- Le budget prévisionnel des 3-4 prochaines années

Données financières :

- Les bilans : N-1, N-2
- Le bilan consolidé du groupe si existant
- Les comptes pertes et profits à jour
- Une liste reprenant tous les créanciers incluant au minimum le nom du créancier, le montant restant dû et l'échéance
- Une liste reprenant toutes les cautions, encours bancaires (crédits) et garanties financières, et leur échéance

1.8 Votre courtier

Nom

Si vous choisissez un courtier en assurance vous renoncez expressément au conseil devant normalement être fourni par EuroCaution SA pour la présente demande de couverture d'assurance. Vous confirmez que nous ne devons pas effectuer d'analyse de marché pour le risque que vous souhaitez assurer par notre intermé-diaire. Vous estimez que le produit d'assurance que vous avez choisi correspond le mieux à vos exigences et be-soins. Vous confirmez avoir été informé par votre courtier en assurance de la portée et des limites de ce produit d'assurance.

2. Votre demande de garantie infrastructure

2.1 Quelle est la couverture d'assurance que vous recherchez ?

Souhaitez-vous faire une pour une ligne de caution infrastructure ou pour un projet unique ?

○ Un devis pour une ligne de caution infrastructure

Montant de la ligne souhaitée

○ Un devis pour un projet unique

Montant de la garantie demandée

Commune bénéficiaire de la garantie

Adresse de la commune bénéficiaire

Personne de contact au sein de l'administration

Durée souhaitée de la garantie

Descriptif des travaux de la garantie

Date d'émission de la garantie

Ce projet résidentiel sera-t-il vendu en Loi Breyne ? oui ● non ●

Merci de nous transmettre la copie du contrat ou de la convention que vous avez signé avec la commune.

3. La fourniture de conseils

Lorsque nous distribuons un contrat d'assurance à un client ayant son siège social ou son adresse professionnelle en Belgique, nous ne fournissons pas de conseil.

Le preneur d'assurance, l'assuré et le demandeur

- s'engagent à transmettre à l'assureur tous les documents demandés ;
- certifient que les déclarations sur la base desquelles le présent document est établi, sont conformes à la vérité. En cas d'omission ou d'inexactitude intentionnelle, le contrat d'assurance peut être déclarée nul ;
- s'engagent à informer l'assureur de tout changement dans le risque à assurer avant sa conclusion ;
- ont pris connaissance de l'information précontactuelle relative au contrat d'assurance caution d'achèvement Version 1 du 01/10/2022 (Belgique), ainsi que de la politique de gestion des conflits d'intérêts d l'assureur et en accepte les termes ;
- reconnaissent avoir pris connaissance des conditions générales du produit Assurance Caution d'achèvement Version 1 du 01/10/2022 (Belgique) ;
- reconnaissent que le présent contrat répond à vos exigences et besoins ;
- reconnaissent avoir reçu une copie du présent document et avoir lu, compris et acceptés les conditions générales de courtage et la Notice Vie Privée accessible via le site www.eurocaution-benelux.eu ;
- accepter les conditions générales de courtage (en ce compris le régime de responsabilité prévu à l'article 7) ;
- nous dispenser expressément de nos obligations en matière de secret professionnel, dans les conditions définies à l'article 5.3 des conditions générales de courtage.

Fait à	Le
Signature Nom & Prénom	**Ce document pour être valide, doit être complété en totalité, signé et accompagné des documents demandés. Le document signé accompagné des annexes est à envoyer à info@eurocaution-benelux.com ou à votre personne de contact.**

Qui sommes-nous ?

Nous, EuroCaution SA, ci-après EuroCaution, sommes un courtier en assurances et réassurances dont le siège social est établi au Grand-Duché de Luxembourg, rue de Mérovingiens, 7, à L-8070 Bertrange

Nous sommes inscrits au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B169101 et agréés auprès du Commissariat aux Assurances sous le numéro 2012CM012. Notre immatriculation peut être vérifiée à tout moment sur le site internet du Commissariat aux Assurances : www.caa.lu

Nous exerçons nos activités sous le contrôle du Commissariat aux Assurances, autorité de surveillance luxembourgeoise du secteur des assurances, établi au Grand-Duché de Luxembourg, Boulevard Joseph II, 7, à L-1840 Luxembourg.

Nous sommes également dûment habilités à exercer nos services en Belgique en libre prestation de services et sommes à cet effet inscrits auprès de la FSMA, autorité belge des services et marchés financiers, établie en Belgique, Rue du Congrès, 12-14 à 1000 Bruxelles (www.fsma.be).

Comment pouvez-vous nous contacter et comment communiquons-nous avec vous ?

Vous pouvez utiliser les modes de communication suivants :

Et vous pouvez vous adresser à nous dans les langues suivantes : Anglais, Français et Néerlandais

@ | info@eurocaution-benelux.com

Luxembourg : +352 20 21 23 24 – 99 | Belgique : +32 2 588 27 63

Grand-Duché de Luxembourg, rue de Mérovingiens, 7 à L-8070 Bertrange

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

À partir du moment où vous nous avez communiqué votre adresse e-mail au point I ci-avant, nous communiquerons principalement avec vous par ce moyen, en vous transmettant les documents et informations sur support durable. Nous attirons votre attention sur le fait que vous pouvez cependant toujours, gratuitement, nous demander d'obtenir des documents papier.

○ Vous souhaitez que nous vous transmettions toute documentation précontractuelle ou contractuelle en format papier, plutôt que sur un support informatique.

Quels sont les services que nous vous offrons et à quelles conditions ?

Nous offrons des services de distribution d'assurances aux clients professionnels, à l'exclusion des consommateurs. Nos services consistent à fournir des conseils sur des contrats d'assurance, à proposer des contrats d'assurance ou à réaliser d'autres travaux préparatoires à leur conclusion, à conclure de tels contrats, ou à contribuer à leur gestion et à leur exécution, notamment en cas de sinistre. Nous offrons nos services pour des risques situés au Grand-Duché de Luxembourg mais également, en libre prestation de services, dans les pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Estonie, Finlande, France, Pays-Bas, Pologne, Suède.

Nos services de distribution et de conseil sont totalement indépendants. En raison de notre statut de courtier, nous travaillons indépendamment de toute entreprise d'assurance et nous agissons pour la préservation de vos intérêts, en vos conseillant des solutions conformes à vos besoins et en vous représentant auprès des entreprises d'assurances.

Conformément à la loi luxembourgeoise du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances, lorsque nous distribuons un contrat d'assurance à un client ayant sa résidence habituelle ou son établissement au Grand-Duché de Luxembourg, nous fournissons toujours des conseils, sauf si vous y renoncez expressément. Ces conseils sont basés sur une analyse impartiale et personnalisée, c'est-à-dire fondés sur l'analyse d'un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché de façon à pouvoir vous recommander de manière personnalisée le contrat d'assurance qui est adapté à vos besoins.

En revanche, lorsque nous distribuons un contrat d'assurance à un client ayant sa résidence habituelle ou son établissement en Belgique, nous ne fournissons pas de conseil, conformément à la loi belge du 4 avril 2014 relative aux assurances.

Nos services sont prestés conformément aux conditions générales de courtage annexées au présent document et que vous accepterez par la signature de ce document.

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet www.eurocaution-benelux.eu

Contestations éventuelles

Sans préjudice de votre droit d'agir en justice, en cas de problème, de question, de réclamation ou de contestation éventuels, vous pouvez prendre contact directement et en priorité avec nous via l'un des moyens de communication repris ci-dessus. Afin que les réclamations puissent être traitées dans les meilleurs délais, veillez à mentionner au moins les informations suivantes :

- Nom et prénom ;
- Adresse postale complète ;
- Coordonnées téléphoniques et/ou électroniques ;
- Numéro du contrat d'assurance concerné (ou à tout le moins le type d'assurance et/ou la compagnie d'assurance).

Si, malgré nos efforts pour résoudre le problème, aucune solution ne devait être trouvée ou si, de manière générale, vos souhaitez déposer une plainte concernant la prestation de service fournie, vous pouvez vous adresser au Commissariat aux Assurances, organe habilité à recevoir et examiner les réclamations émanant des consommateurs conformément à l'article 2, (1), litera g, de la loi du 7 décembre 2015 sur le secteur des assurances :

- Par mail : caa@caa.lu
- Par téléphone : (+352) 22 69 11 – 1
  ou par fax : (+352) 22 69 10
- Par courrier : Boulevard Joseph II, 7, L-1840 LUXEMBOURG, Grand-duché de Luxembourg

En Belgique, vous pouvez également vous adresser à l'Ombudsman des Assurances :

- Par mail : info@ombudsman.as
- Par téléphone : +32 (0)2 547 58 71
  ou par fax : +32 (0)2 547 59 75
- Par courrier : Square de Meeûs, 35 à 1000 Bruxelles

Nous confirmons ici :

- que nous ne détenons pas de participation, directe ou indirecte, représentant 10% ou plus des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurances ;
- qu'aucune entreprise d'assurances ou société mère d'une entreprise d'assurances ne détient de participation, directe ou indirecte, représentant 10% ou plus de nos droits de vote ou de notre capital.
- qu'il existe des contrats de services allant au-delà de l'activité de distribution d'assurances que nous avons conclus avec les entreprises d'assurances suivantes : Zurich, THMCC, Stonefort Insurance SA (formely known as Builders Direct SA), Stonefort Reinsurance (formely known as Builders RE), Atradius, Accredited Insurance Europe Limited (AIEL).

Comment sommes-nous rémunérés pour les services que nous offrons ?

Pour les services de distribution d'assurances prestés en relation avec un contrat d'assurance, nous sommes rémunérés exclusivement :

- sous la forme de commissions payées par les compagnies d'assurance et incluses dans la prime d'assurance ;
- sur la base d'honoraires, c'est-à-dire une rémunération payée directement par vous, notre méthode de calcul des honoraires étant un pourcentage de la prime versée à l'assureur ;
- sur la base d'une combinaison de commissions et d'honoraires.

Un éventuel complément d'information sur notre système de rémunérations peut être obtenu sur simple demande.